



Du 13 au 17 octobre 2025

CURSUS DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMANDE PUBLIQUE des territoires d’Outre-mer

Recommandé aux

Services de rédaction des marchés publics

Services achats/finances

Services techniques

Entreprises

Services instructeurs et gestionnaires des fonds nationaux et européens

Services en charge du suivi administratif et financier des marchés publics

1 cursus complet de 5 jours de formation décliné en 4 modules

Choix à la carte possible:

Cursus complet (modules 1 à 4)

ou

1 ou plusieurs modules au choix



PRÉREQUIS:

Être initié aux marchés publics

4 modules – Durée totale : 5 jours (30 heures)

Objectifs :

- * Permettre aux acteurs de la commande publique des territoires d’Outre-mer de mieux intégrer enjeux et les spécificités de la commande publique dans une logique de professionnalisation (montée en compétence) et de bonne utilisation des deniers publics conformément à la réglementation nationale et européenne.
- * Accompagner les acteurs de la commande publique afin de leur permettre de maîtriser toutes les étapes de la procédure de passation et d'exécution des marchés publics (réglementation, définition du besoin, techniques juridiques et opérationnelles d'élaboration des marchés publics, suivi et exécution du contrat).
- * Mettre les participants en capacité d’adapter leur pratique professionnelle en intégrant les nouveaux paramètres liés à l'actualité de la commande publique.

TARIFS

<u>Cursus complet</u> <u>(Module 1 à 4):</u> <i>2 900 € / personne (non soumis à TVA)</i>	<u>Module 1</u> <i>1 250 € / personne (non soumis à TVA)</i>	<u>Module 2</u> <i>850 € / personne (non soumis à TVA)</i>
	<u>Module 3</u> <i>850 € / personne (non soumis à TVA)</i>	<u>Module 4</u> <i>550 € / personne (non soumis à TVA)</i>

Déjeuners pris en charge

Tarif de groupe (5 personnes minimum) sur demande

INSCRIPTIONS

Date limite d’inscription:

Lundi 29 septembre 2025

Adresse d’envoi des bulletins d’inscription:

traore@ct-consultingformation.fr

Définition des besoins et techniques de rédaction des marchés publics

Durée : 2 jours (12h)

Date : Lundi 13 octobre et mardi 14 octobre 2025

Horaires : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 16h00

Programme :

I. Rappel et vérification des fondamentaux

- * Les principes fondamentaux de la commande publique
- * La notion de marchés publics
- * L'expression des besoins
- * Les formes de marchés publics: ordinaires, à tranches, accords-cadres
- * Les règles de publicité et de mise en concurrence

II. La rédaction des pièces du marché

- * Les dispositions à respecter pour la rédaction du CCTP
 - *L'obligation de définir les besoins*
 - *Concilier veille technique et égalité de traitement des candidats*
- * Les dispositions à respecter pour la rédaction du CCAP
 - *La nécessaire interdépendance entre CCAP et CCTP*
- * Etude d'un cas pratique sur la base d'un énoncé
 - *Analyse et détermination de l'expression des besoins,*
 - *Choix de la procédure de passation*
 - *Rédaction des clauses du cahier des clauses administratives particulières et du règlement de la consultation*

III. L'appréciation des candidatures et des offres

- * La sélection des candidatures
- * Le jugement des offres et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
 - *Les critères de jugement*
 - *La méthode de notation*

Les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre

Durée : 1 jour (6h)

Date : Mercredi 15 octobre 2025

Horaires : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 16h00

Programme :

I. Les caractéristiques des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre

- * Typologie
- * Modalités de computation
- * Seuils

II. Le rôle et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage publique

- * Champ d'application du Livre IV (partie 2) du code de la commande publique - ex-Loi MOP
- * Obligations du maître d'ouvrage
- * Les assistants du maître d'ouvrage (Mandataire, conducteur d'opération, Assistant à maîtrise d'ouvrage, etc.)

III. L'identification des missions de la maîtrise d'œuvre

- * Connaître le rôle du maître d'œuvre
- * Maîtriser le contenu des missions
- * Identifier les missions de base

IV. Les procédures spécifiques de mise en concurrence

- * Le concours
- * Les marchés de conception réalisation
- * Les marchés globaux de performance
- * Les marchés globaux sectoriels
- * Les marchés de partenariat

V. Les singularités de la gestion administrative et financière des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre

- * Les engagements du maître d'œuvre : comment les analyser et les faire respecter
- * Les garanties financières (Retenue de garantie, Garantie à première demande/ caution personnelle et solidaire)
- * Les modalités de paiement (Prix provisoires et définitifs, révisions provisoires et définitives, acomptes, DGD, etc.)
- * Les opérations de réception
- * Les avenants spécifiques

Les modalités de modification des contrats en cours d'exécution: les avenants

Durée : 1 jour (6h)

Date : Jeudi 16 octobre 2025

Horaires : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 16h00

Programme :

I. Le régime juridique des modifications en cours d'exécution

- * La réglementation applicable
- * Les hypothèses pouvant conduire à des modifications
- * Les actes modificatifs unilatéraux et bilatéraux
- * Les points de vigilance

II. Les modalités pratiques de modification des marchés en cours d'exécution

- * L'avenant de transfert
- * Les avenants de régularisation
- * La mise en œuvre de la modification bilatérale

III. Les bonnes pratiques permettant de limiter les modifications en cours d'exécution

IV. Les leviers permettant mieux sécuriser l'évolution des marchés

L'actualité des marchés publics

Les nouveaux textes applicables aux marchés publics et les évolutions de la jurisprudence

Durée : 1 jour (6h)

Date : Vendredi 17 octobre 2025

Horaires : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 16h00

Programme :

I. Comprendre les nouveaux textes : les évolutions et les impacts

- * Quels sont les nouveaux textes ? Quels sont leurs apports ?
- * Marchés publics et la relance de l'économie
- * Quels sont les changements intervenus depuis bientôt deux ans ?

II. La multiplication des seuils des procédures : comment les mettre en œuvre au quotidien ?

- * Le seuil de 40 K€ : un palier mais pas pour tous les marchés
- * La pérennisation du seuil à 100 K€ pour les marchés publics innovants
- * Le dispositif temporaire de dispense de procédure des marchés de travaux

III. Les mesures en faveur d'une commande publique plus responsable

- * La loi climat et résilience pour une commande publique plus responsable
 - *L'obligation d'une clause écologique.*
 - *L'obligation de clauses liées au domaine social et à l'emploi*
 - *Le renforcement des SPASER*
- * La loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire (AGEC)
- * Le plan national des achats durables (PNAD 2022-2025)
- * Loi « industrie verte »

IV. Les perspectives réglementaires et de modernisation de la commande publique

V. L'actualité jurisprudentielle 2024/2025

MÉTHODE PEDAGOGIQUE:

La méthode alterne théorie et cas pratiques avec constitution de groupes de travail pour traiter des exemples concrets

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

- * Contrôle des acquis en continu via les exercices proposés tout au long de la session**
- * Questionnaire de validation des acquis en fin de session**
- * Evaluation de la satisfaction des stagiaires sur le contenu, la pédagogie et l'organisation**

CONTACT

Renseignements complémentaires:

**traore@ct-consultingformation.fr
06.64.82.11.65**

OUTRE CE CURSUS, NOS CABINETS RESTENT À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS PROPOSER LEURS EXPERTISES ET COMPÉTENCES SUR TOUTE AUTRE ACTION